

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 14 mars 2022

Suite à la convocation du Maire, Jean Pierre VILLECHALANE, en date du 05 avril 2022, le Conseil Municipal s'est réuni Salle Treny le 14 avril 2022 à 18 h 42

**Ordre du jour :**

- approbation du compte-rendu du conseil du 14 mars 2022,
- projet de réserve internationale de ciel étoilé du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin,
- taxe locale 2022,
- compte de gestion 2021,
- compte administratif 2021 et affectation du résultat,
- budget primitif 2022.

La séance a été ouverte par Monsieur le Maire à 18 h 42

Étaient présents :

- BECUWE Rudy
- CHABANNIER Matthieu
- CHATEAU Fabrice
- COUSSY Kevin
- FREDOU Marie-France
- SZUBERT Rita
- VEDRENNE Grégory
- VILLECHALANE Jean Pierre

Stewart EDWARDS est absent excusé et donne procuration à Jean Pierre VILLECHALANE, Lydia FONT est absente excusée et donne procuration à Rita SZUBERT, Corentin POUGET est absent excusé et donne procuration à Marie-France FREDOU.

**Les votes se déroulent donc sur 11 voix, avec majorité à 6 voix**

Rita SZUBERT se porte volontaire pour assurer le secrétariat de la séance.

**1. Approbation du compte-rendu du 14 mars 2022**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**2. Projet de réserve internationale de ciel étoilé du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin**

Fabrice CHATEAU présente le projet au titre de Directeur du Parc Naturel Régional.

La réunion du 7 février 2022 au Bourdeix a été l'occasion de présenter aux communes le projet qui consiste à réduire l'éclairage public sur le territoire du Parc pour des raisons écologiques, de lutte contre la pollution lumineuse et pour des raisons d'économies en énergie.

Ce projet de réserve de ciel étoilé s'entend avec un « coeur de réserve » qui serait Abjat. Des documents sont communiqués où sont expliqués les principes de cet engagement : extinction des lumières publiques dès 22 h 30, diminution d'intensité dès 21 h, remplacement des lumières blanches (trop agressives) par des lumières chaudes etc... Un budget est à prévoir pour satisfaire à ces conditions, mais des subventions seront demandées. Cela aboutira à un LABEL pour ABJAT qui pourra candidater pour obtenir un certain nombre « d'étoiles ».

Les impératifs matériels seront communiqués par SD24. Les entreprises pourront être associées en acceptant également de diminuer leurs éclairages extérieurs.

L'accord de l'Assemblée est demandé pour s'engager dans ce dispositif.

Cette proposition est **acceptée à l'unanimité**.

### **3. Taxes locales 2022**

La question a été posée au dernier conseil municipal sur l'impact qu'aurait une augmentation des taxes locales à hauteur de 1 % sur les rentrées en trésorerie pour la Commune. Une demande d'estimation a été faite auprès de la Perception. Après transmission d'une simulation, il s'avère qu'une augmentation de 1 % de ces taxes amènerait une rentrée d'environ 6 000 euros pour la commune.

Il est procédé au vote pour connaître la décision du Conseil Municipal :  
**7 votes pour, 3 votes contre et 1 abstention.**

L'augmentation des taxes locales à hauteur de 1 % est votée par l'Assemblée pour l'année 2022.

### **4. Compte de gestion 2021**

Adopté à l'**Unanimité**

### **5. Compte administratif 2021 et affectation du résultat**

<b>Constatant</b> que le CA fait apparaître	
- un excédent d'exploitation de	132 582.34€ €
- un déficit d'investissement de	88 660.51 €
- des restes à réaliser : dépenses	95 620.60 €
Recettes	185 835.00 €
<b>Résultat</b> au 31/12/2021	
- déficit reporté (001)	88 660.51 €
- un excédent reporté (002)	132 582.34€

Comme il est d'usage le Maire sort pour ce vote. Les voix sont donc réduites à 10.

Adopté à l'**Unanimité**

### **6. Budget primitif 2022**

#### **Section de Fonctionnement – Dépenses**

Charges à caractère général	203 450 €
Charges de Personnel et frais assimilés	112 070 €
Atténuation de produits	150 000 €

Dépenses imprévues	12 491.09 €
Autres charges de gestion courante	34 860 €
Charges financières (intérêts)	5 010 €
Opération d'ordre de transfert entre section	15 032.91€
Dotation	1 000 €
Virement à la section investissement	120 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>653 914 €</b>

#### **Section de Fonctionnement – Recettes**

Résultat de fonctionnement reporté	132 582.34 €
Produits des services/ventes	28 300 €
Impôts et taxes	248 000 €
Dotation/participations	196 670.84 €
Autres produits de gestion	42 005 €
Produits financier	5.82€
Produits exceptionnels	6 350 €
<b>TOTAL</b>	<b>653 914 €</b>

#### **Section d'Investissement – Dépenses**

Report déficit	88 660.51 €
Emprunt	30 000.89 €
Restes à réaliser	95 620.60 €
Voirie intercommunale	58 041 €
Voirie communale	40 000 €
Véhicule	34 353 €
Mobilier	10 000 €
Panneaux	15 000 €
Matériel entretien	1 000 €
Frais d'étude	6 000 €
SDE 24 enfouissement	13 100€
<b>TOTAL</b>	<b>391 776 €</b>

#### **Section d'Investissement – Recettes**

Virement de la section fonctionnement	120 000 €
Restes à réaliser	185 835 €
FCTVA	70 908.09 €
Opération d'ordre	15 032.91€
<b>TOTAL</b>	<b>391 776 €</b>

**Adopté à l'Unanimité**

La séance est levée à 20h 30.